

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT 11-2020

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020, un règlement portant le numéro 11-2020.

Ce règlement vise à modifier l'article 1.13 du règlement relatif aux permis et certificats no 11-2006 portant sur les résidences de tourisme.

Ledit règlement numéro 11-2020 est entré en vigueur conformément à la Loi, et ce, en date du 15 décembre 2020.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception, durant les heures d'ouverture de celui-ci, ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à La Conception le 15 décembre 2020.

Hugues Jacob,  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier

---

### Certificat de publication

Je, soussigné, Hugues Jacob, de la Municipalité de La Conception certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 décembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15 décembre 2020.

Hugues Jacob,  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier